

Quelle époque !



PASCAL BASTIEN POUR LE PÈLERIN

« Le plus grand plaisir humain est sans doute dans un travail difficile et libre fait en coopération... » Alain, philosophe (1868-1951), *Propos sur le bonheur*



L'équipe strasbourgeoise de la coopérative d'autopartage Citiz (avec les lunettes de soleil, Jean-Baptiste Schmitter, le PDG du réseau).

Coopératives, un pari citoyen

Elles fleurissent un peu partout en France depuis quelques années. Alimentation, énergie, mobilité... les coopératives citoyennes permettent à leurs membres de se réapproprier les questions qui les touchent de près. Et d'améliorer le quotidien sans détruire la planète.

Par **Pierre Wolf-Mandroux**

EN 2011, le covoiturage connaît une révolution : la mise en relation entre chauffeur et passager devient payante sur le site Blablacar. Émus, des citoyens réagissent en fondant la coopérative Mobicoop, pour que le covoiturage reste un bien commun. « Nous ne sommes pas contre le marché. Mais nous aimerions bien que toutes les formes de solidarité n'en dépendent pas ! » explique son président, Bastien Sibille. La mise en relation étant gratuite sur Mobicoop, les trajets y sont moins chers. 1 200 sociétaires ont investi dans le projet.

« Nous, on a le temps »

Ni entreprise privée ni collectivité territoriale, Mobicoop est une coopérative citoyenne. Cette troisième voie qui réconcilie le privé, le public et les citoyens a été encouragée par une loi de 2001 instituant les sociétés coopératives d'intérêt collectif

(Scic). Celles-ci ont pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». Après un démarrage timide, leur nombre a doublé entre 2015 et 2020, passant de 532 à 1 060. Alors qu'une société coopérative participative (Scop) appartient en majorité à ses salariés, clients et collectivités peuvent aussi participer à une Scic. Elle n'est finalement que la réalisation du proverbe africain, dont se réclament volontiers les responsables de coopératives : « Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

« Les grandes plates-formes comme Airbnb ou Blablacar ont l'argent. Nous, on a le temps », remarque Bastien Sibille. « Quand les salariés de Mobicoop sont en charge d'un dossier, ils prennent le temps d'apprendre, ont droit à l'erreur. Ils accomplissent leur

•••

Quelle époque !

•••

mission moins vite que dans une entreprise. Mais la qualité finale est bien meilleure. » Unis par le sens de leur mission, ils sont aussi plus fidèles. Du reste, la Scic est profondément démocratique. « Un associé égale une voix » lors des assemblées générales, quel que soit l'argent investi. « J'aime mûrir ma réflexion par l'échange. Je ne crois pas à l'exercice solitaire du pouvoir », témoigne Jean-Baptiste Schmider, PDG de Citiz, un réseau coopératif de partage de voitures fondé en 2002. « La prise de décisions à plusieurs prend du temps, mais elle protège des initiatives dangereuses, ajoute-t-il. Dans le domaine de l'autopartage, il y a eu des crashes industriels. Rappelez-vous Autolib' et ses 300 millions de pertes... On fonctionne le plus possible au consensus et on mutualise les bonnes idées. » Bien sûr, le risque zéro n'existe pas : « À Citiz, nous avons créé, par excès de démocratie, des coopératives sur des territoires où il n'y avait pas assez de demande, admet Jean-Baptiste Schmider. Nous en avons

fermé ou fusionné certaines. C'est aussi l'intérêt du réseau : on peut se planter ! » « J'ai vu une centaine de coopératives et start-up à but social s'arrêter faute de modèle économique », renchérit Bastien Sibille.

La qualité avant le profit

Son modèle économique, La louve, à Paris, l'a pensé et évalué en amont. Cette coopération de consommateurs qui gère un supermarché participatif fait figure de modèle dans sa catégorie. Laëtitia Alzieu et son compagnon, François Bordonneau, en font partie. « Aujourd'hui, nous devons être 6 000 membres actifs et une dizaine de salariés, commente Laëtitia Alzieu. Chaque coopérateur donne trois heures de son temps chaque mois pour faire fonctionner le magasin, les salariés se chargeant principalement des achats. Pendant mon créneau, j'effectue des tâches qui n'ont rien à voir avec mon activité professionnelle, cela m'amène à côtoyer des gens très différents. » Ce qui la séduit ? « La qualité des produits et les valeurs de consommation raisonnable,

détachée de la logique de profit : on ne cherche pas le bénéfice. »

Priorité donc aux objectifs éthiques et écologiques. Centrales villageoises du pays d'Arles, par exemple, a installé des panneaux solaires sur deux écoles. « Dans un pays de soleil comme le nôtre, le choix était logique », raconte un de ses bénévoles, François Bourboulon. Cette coopérative de 110 actionnaires est née après la diffusion du documentaire *Demain*, un choc pour certains. Elle s'est appuyée sur le réseau des Centrales villageoises. « Ils nous ont fait gagner un temps fou en répondant aux questions, en envoyant des modèles de contrats... », dit François Bourboulon. Sa coopérative a confié la pose de panneaux à des entreprises locales et a choisi de s'équiper auprès de sociétés européennes. Les profits sont réinvestis pour de plus gros projets et une partie des excédents redistribuée à ses actionnaires. « On y tient, insiste François Bourboulon. Certains ont vidé leur livret A pour ce projet... » Centrales villageoises du pays d'Arles envisage aussi de financer des actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

Ni revendables ni délocalisables, les coopératives sont à l'abri des tentations d'argent facile. « Nous ne pouvons pas faire de levées de fonds énormes, car nous n'intéressons pas les investisseurs qui rêvent d'empêcher deux ou trois fois leur mise en revendant, observe Jean-Baptiste Schmider. Mais ça nous va bien. On respecte le rythme lent de changement de comportement des gens. »

Élargir le cercle des intéressés, là est la question. « La proximité est un facteur déterminant de réussite », explique Laëtitia Alzieu. « Une des fragilités de La louve à ses débuts tenait au nombre insuffisant de



Un vendredi à la La louve, supermarché participatif à Paris. François Bordonneau lui consacre bénévolement trois heures par mois.

FLORENCE LEVILLAIN POUR LE PÈLERIN



François Bourboulon, Dominique Vittoz, Sophie Pascal et Gérard Quaix (de g. à d.) de Centrales villageoises du Pays d'Arles. La société a installé des panneaux solaires sur le toit de l'école.

DENIS DALMASSO POUR LE PÈLERIN

coopérateurs habitant le quartier. Aujourd'hui encore, nous devons travailler pour nous rapprocher des gens qui ont d'autres habitudes, d'autres priorités. »

Reprendre la main

La multiplication des acteurs peut tout de même faire échouer des projets. Alors qu'un accord avait été donné à Centrales villageoises du Pays d'Arles pour poser des panneaux solaires sur un bâtiment municipal, le nouveau maire a tout annulé, refusant de financer les travaux de consolidation de l'édifice. « Des projets de coopératives peuvent se retrouver piégés dans des logiques partisanes, alors que l'immense majorité en est éloignée », soupire Antoine Fontaine. Ce géographe à l'université Lyon-II a étudié une quarantaine de ces structures : « Il n'existait aucune coopérative dans les énergies renouvelables en 2000. Il y en a 300 aujourd'hui. Soit 300 lieux où les

questions de transition énergétique, de paysage et de redistribution économique ont été traitées par les citoyens. » Et de souligner à quel point elles ont été bénéfiques pour leurs adhérents : « Ils ont appris de nouvelles compétences, se sont formés à la comptabilité, à des sujets complexes, qui leur ont fait gagner confiance en eux. » Tout en créant du lien social : « La coopérative est devenue le phare dans certains villages peu animés. » François Bourboulon approuve : « Nous sommes devenus amis alors que personne ne se connaissait avant et que nous venions de milieux très différents. » Les retraités qui y participent sont aussi heureux de redonner du sens à leur épargne, fruit du travail d'une vie. C'est enfin, selon Antoine Fontaine, un excellent moyen pour les habitants de reprendre le contrôle du développement de leur territoire. Et une école de vie où découvrir très concrètement ce que cela recouvre. ■

Les six clés du succès

1 Identifier un besoin et s'assurer qu'une coopérative y répondant n'existe pas déjà. Se renseigner auprès du réseau des Scic (les-scic.coop), mairie...

2 Trouver un modèle économique et tester son marché, en créant dès que possible une page web qui présente le service proposé et en mesurant l'intérêt qu'il suscite en ligne.

3 Bien choisir la forme juridique de la coopérative. En fonction du niveau d'investissement nécessaire, du mode de prise de décision envisagé...

4 Se former. Par exemple, grâce aux conseils publiés sur leurs sites par de nombreux réseaux modèles, tels que les Centrales villageoises, Énergie partagée, Amap...

5 Faire beaucoup de pédagogie : porte-à-porte, réunions publiques...

6 Savoir s'entourer, afin d'éviter les erreurs grâce à l'expérience des autres.